

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT N° 2025-1399  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT N° 2015-845  
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 22 septembre 2025, le conseil a adopté le règlement N° 2025-1399 modifiant le règlement de lotissement N° 2015-845 de la Ville de Rouyn-Noranda afin d'ajuster les normes de lotissement pour des lots irréguliers.

Le règlement N° 2025-1399 entre en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2025, jour de sa publication, et est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 24<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2025  
et publié le 1<sup>er</sup> octobre 2025



Angèle Tousignant, greffière